



Rapport d'activité **2020**





Édition

Service des communications
Réseau de transport de la Capitale
ISBN : 978-2-921925-62-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec – Juin 2021
L'utilisation du masculin sert uniquement à alléger le texte.

Table des matières

Mot du président	4
------------------	---

Mot du directeur général	5
--------------------------	---

Faits saillants	6
-----------------	---

Gouvernance	11
-------------	----

Portrait du RTC	15
-----------------	----

Portrait du STAC	23
------------------	----

Mot du trésorier	25
------------------	----

Annexe : États financiers consolidés	26
--------------------------------------	----

Mot du président —

Pour le RTC, comme pour l'ensemble des sociétés de transport en commun, l'année 2020 aura été marquée par la pandémie de la COVID-19 et ses nombreux impacts humains, sanitaires et opérationnels. Alors que le RTC prévoyait constater une hausse d'achalandage pour une quatrième année consécutive, la crise sanitaire a mis un frein à l'espoir de rencontrer les 35,4 millions de déplacements qui étaient envisagés et a nécessité de nombreuses décisions opérationnelles et logistiques. Grâce au dévouement sans relâche des équipes du RTC, conjugué au respect des mesures sanitaires par la clientèle, nous avons pu maintenir nos services de transport en commun et adapté sur l'ensemble du territoire. Nos milliers de clients, dont plusieurs œuvrent dans les services essentiels, ont pu compter sur nous.

Grâce à la contribution d'urgence du gouvernement du Québec, qui a reconnu le transport en commun comme étant un service prioritaire et un élément clé de la relance économique, jumelée à une saine gestion budgétaire, le RTC a pu poursuivre la mise en oeuvre de son ambitieux *Plan stratégique 2018-2027* malgré les baisses importantes de revenus engendrées par la crise sanitaire. L'objectif de regagner l'achalandage passera par la poursuite du développement des services et par la réalisation des projets liés à la mobilité intégrée.

Parmi les actions posées, le RTC a procédé à l'acquisition d'un troisième centre d'exploitation, situé dans le parc industriel Frontenac. Cette acquisition vient soutenir la vision de développement du transport en commun à Québec en permettant de prévoir l'espace additionnel requis pour la bonification du réseau d'autobus. Cette acquisition s'inscrit dans la volonté du RTC de bonifier le réseau afin de toujours mieux répondre aux besoins de la clientèle.

De plus, le RTC a poursuivi le déploiement de sa vision de la mobilité intégrée en annonçant l'implantation d'un nouveau service de vélopartage avec stations dans la Ville de Québec, nommé àVélo. Cette initiative permet d'ajouter une alternative pratique et flexible aux citoyens de l'agglomération, en plus d'encourager un mode de vie actif. Rappelons également que àVélo se démarque en étant le



premier parc entièrement électrique au Québec. Le RTC a également annoncé l'ajout du transport à la demande et d'un service d'accompagnement en mobilité intégrée dans son offre pour les citoyens de l'agglomération de Québec.

Dans un contexte où le transport en commun est plus que jamais au cœur des enjeux, les initiatives déployées en 2020 démontrent la volonté du RTC de se positionner comme un chef de file en mobilité.

Particulièrement cette année, je tiens à féliciter l'équipe de direction du RTC pour leur gestion rigoureuse, leur implication, leur résilience et leur engagement soutenu. Grâce à votre contribution, le RTC est un leader en mobilité qui repense le transport en commun de demain en plaçant le client au cœur des préoccupations.

Rémy Normand

Président du conseil
d'administration

Mot du directeur général —

L'année 2020 a fragilisé plusieurs sphères des entreprises du Québec, comme partout dans le monde. Le RTC a dû faire face aux bouleversements humains, économiques et logistiques que cette crise sanitaire a créés. Étant reconnu comme un service prioritaire par le gouvernement du Québec, nos opérations ont été maintenues, notamment pour assurer le transport des travailleurs essentiels.

Nous avons rapidement adapté nos services afin d'assurer la sécurité des employés et de la clientèle dans les véhicules. L'installation d'une cloison transparente pour protéger l'espace chauffeur, la distribution de 45 000 couvre-visages à la clientèle et la désinfection de l'intérieur des véhicules sont quelques-unes des mesures mises en place.

Tout en franchissant les nombreux obstacles qu'ont apporté la pandémie, le RTC a poursuivi le développement de ses grands projets. Plusieurs travaux en vue de l'électrification de notre parc d'autobus ont notamment été réalisés. Nous avons aussi continué à apporter tout notre soutien au bureau de projet dédié au réseau structurant de transport en commun (RSTC).

Des réalisations importantes ont aussi été complétées, afin d'améliorer la qualité de nos services et notre expérience client. J'aimerais souligner ici l'inauguration de deux nouveaux Parc-O-Bus, l'acquisition de 60 nouveaux autobus hybrides et la modernisation de nos systèmes d'exploitation.

Nous avons également lancé l'application de paiement mobile gratuite, RTC Nomade paiement. Dans le contexte de la COVID-19, les chauffeurs ne remettent plus de correspondance papier. L'application qui permet la correspondance électronique est donc devenue une option de paiement sécuritaire dans la situation sanitaire actuelle.

Nous pouvons aussi être fiers de nos progrès en matière de santé et sécurité. En 2020, nous avons constaté une baisse de 78 % des accidents de travail. Ceci est le résultat des efforts conjoints des employés, des syndicats et de la direction pour faire de la santé et sécurité une priorité.



En somme, 2020 a su apporter son lot de défis supplémentaires, mais je retiens que les employés du RTC ont été plus que jamais en action.

Je tiens à souligner comme il se doit l'engagement et le professionnalisme des employés du RTC pour leur apport de grande qualité. Je les remercie pour leur résilience face aux changements d'horaire soudains, aux méthodes de travail modifiées, aux mesures sanitaires à respecter ainsi qu'à la fierté de faire partie de l'équipe du RTC qui transparaît jusqu'à la clientèle.

De toute évidence, c'est le travail acharné de chaque membre de l'équipe qui nous a permis de relever ce défi de taille avec succès et de continuer d'offrir à notre clientèle des services de qualité et sécuritaires.

Alain Mercier

Directeur général

Faits saillants

Impacts de la COVID-19

L'année 2020 a bouleversé bien des pratiques dans les entreprises partout dans le monde et le RTC n'y a pas échappé. Le RTC a continué de desservir l'ensemble de l'agglomération de Québec en transport en commun durant la pandémie, et ce, en maintenant la qualité du service malgré les enjeux. Grâce aux mesures prises, très peu de cas de COVID-19 ont été déclarés au sein des équipes, et surtout, aucune transmission n'a été recensée sur les lieux de travail. Voici quelques moments-clés qui ont eu un impact sur nos services.



Mars

Le transport en commun : un service prioritaire

Le gouvernement du Québec annonce que le transport en commun est prioritaire et que les services doivent être maintenus pour transporter, entre autres, le personnel médical.

Priorité : santé et sécurité de la clientèle et des employés

De nouvelles installations délimitent la zone réservée aux chauffeurs et condamnent la porte avant. La montée de la clientèle se fait par la porte arrière des autobus. Il n'y a donc plus de perception de titres.

Télétravail

Durant les mois de télétravail obligatoire, c'est près de 175 employés de bureau qui sont à la maison. Des enjeux technologiques sont rapidement pris en charge.

Mai

Des cloisons transparentes à bord des autobus

Le RTC annonce qu'il procédera à l'installation de cloisons transparentes pour protéger l'espace chauffeur.

Le port du couvre-visage recommandé pour la clientèle

Le RTC recommande fortement à tous les clients de porter un couvre-visage dans les transports en commun. Près de 45 000 couvre-visages sont distribués jusqu'à l'automne.

Juin

Lancement de RTC Nomade paiement

Le RTC lance sa nouvelle application de paiement mobile gratuite, RTC Nomade paiement. Cette application, qui permet l'achat et la validation d'un titre de transport en commun sur téléphone cellulaire, est une option de paiement sécuritaire à favoriser dans le contexte de la COVID-19.

Juillet

Le port du couvre-visage obligatoire

Le gouvernement du Québec annonce le port du couvre-visage obligatoire dans le transport en commun et adapté.

Octobre

Procédure de désinfection renforcée

La pulvérisation électrostatique est maintenant utilisée comme nouvelle procédure de désinfection de nos véhicules. Cette brume produit une fine couche de protection anti-germes sur toutes les surfaces.

Faits saillants



Démarche de consultation de nouveaux services

Toujours dans le but de mieux répondre aux attentes des clients, le RTC a tenu une consultation en février 2020 afin d'entendre les modifications souhaitées au réseau d'autobus de Beauport et de Maizerets en début d'année. Au total, 5 700 personnes ont participé à la démarche de consultation et plus de 1 200 commentaires sur la proposition de modifications ont été recueillis grâce au sondage et forum de discussion mis en place via une plateforme en ligne.

L'objectif de la révision du réseau vise à améliorer et à bonifier la desserte locale et à donner plus d'options aux travailleurs et aux étudiants. Prévû à l'automne 2020, mais remis à l'automne 2021 en raison de la pandémie, le déploiement des nouveaux services représente environ 30 000 heures de services supplémentaires.

26 000 inscriptions à l'application RTC Nomade Paiement

Le 18 juin 2020, le RTC lançait sa nouvelle application mobile gratuite, RTC Nomade Paiement, qui permet l'achat et la validation d'un titre de transport en commun sur téléphone cellulaire. Disponible pour la clientèle du RTC et du STAC, cette nouvelle application s'inscrit parfaitement dans la volonté de rendre ses services encore plus accessibles. Le RTC est donc cohérent avec son Plan de développement en accessibilité universelle (PDAU) en assurant l'accessibilité d'outils transactionnels et informationnels au plus grand nombre de personnes. Également, en contexte de pandémie, les chauffeurs du RTC ne remettaient plus de correspondance papier lors du paiement en argent. RTC Nomade paiement représente donc une option de paiement conviviale et sécuritaire dans cette situation sanitaire précaire.



Acquisition d'autobus hybrides

En mai 2020, le RTC a procédé à la mise en service du premier bus hybride 40 pieds de Nova Bus. À terme, ce sera l'addition de 60 autobus hybrides qui se joindront au matériel roulant. Cette acquisition permettra au RTC d'améliorer l'environnement de travail des chauffeurs, mais aussi l'offre de service et l'attractivité pour la clientèle. Ces nouveaux véhicules neufs, modernes et climatisés augmenteront significativement le confort à bord. Ces autobus hybrides plus écologiques permettent une réduction de 30 % de la consommation d'essence.

Faits saillants



Le RTC acquiert un 3^e centre d'exploitation

Malgré le contexte de la COVID-19, le RTC continue d'avancer en devenant propriétaire d'un 3^e centre d'exploitation situé dans le parc industriel Frontenac, localisation hautement stratégique. Ce nouveau centre répond à des besoins majeurs de remisage et d'entretien des autobus standards et articulés. Cette acquisition est conséquente avec les orientations du plan stratégique, du Programme d'immobilisations 2020-2029 et de l'arrivée du réseau structurant de transport en commun prévue en 2026.

àVélo : la famille se diversifie... encore

Toujours en cohérence avec son *Plan stratégique 2018-2027*, le RTC continue de déployer de nouvelles offres alternatives de transport. En novembre 2020, le RTC annonce le déploiement d'un nouveau service de vélopartage avec stations dans la Ville de Québec. Le vélopartage représente une option de déplacement supplémentaire offrant plus de choix et de flexibilité à la clientèle, un pas de plus vers la mobilité intégrée.

Nommé àVélo, ce nouveau mode de transport permettra aux citoyens et aux visiteurs de l'agglomération d'avoir accès à des vélos à assistance électrique en libre-service, dans plusieurs secteurs de la ville et ce, dès juin 2021. De plus, Québec sera la première ville de la province à déployer un parc de vélos constitué à 100 % de vélos à assistance électrique.



Prix et distinctions

Certification Parité™ de La Gouvernance au Féminin

Pour une deuxième année consécutive, le RTC obtient la Certification Parité™ de La Gouvernance au Féminin (LGAF), niveau Argent. Cette certification a pour objectif de reconnaître les organisations qui ont adopté des mesures, des pratiques et des programmes en vue de favoriser l'atteinte de la parité femmes et hommes au sein de son organisation.

Prix Mobilité collective remis par les Prix Jalon

C'est avec fierté que le RTC remporte le prix Mobilité collective dans le cadre du gala annuel des Prix Jalon de la Mobilité 2020. Les Prix Jalon récompensent les organisations qui participent au rayonnement et à la relance économique de nos villes à travers des projets de mobilité durable. L'obtention de ce prix témoigne de l'importance de la mobilité au sein du RTC.

Faits saillants



L'accessibilité universelle, toujours au cœur des priorités du RTC!

La réalisation des actions du Plan de développement en accessibilité universelle 2020-2024 (PDAU) est demeurée au cœur des priorités du RTC malgré la pandémie. Les efforts ont été concentrés sur le premier objectif du plan, soit d'agir sur la culture organisationnelle et de mobiliser l'ensemble de l'organisation.

Plusieurs actions ont été réalisées telles qu'une tournée de sensibilisation à l'accessibilité à l'ensemble des directions, la création d'une page Intranet dédiée à l'accessibilité, plusieurs activités de

sensibilisation dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées et la continuité des rencontres avec les représentants du milieu associatif des personnes handicapées et à mobilité réduite.

La priorité est toujours de rendre plus accessible le transport en commun au plus grand nombre de personnes.



Le RTC, présent dans sa communauté

Encore cette année, les autobus du RTC ont été utilisés afin de mettre en place des mesures de sécurité ou d'abriter des victimes lors d'accidents ou de sinistres. En 2020, ce sont 75 autobus qui ont été déployés sur 44 sites différents.

Un des événements marquants de 2020 est sans aucun doute le déploiement d'autobus du RTC du 3 au 15 novembre sur la rue des Remparts. Transformés en bureau temporaire, les autobus ont servi aux travailleurs sociaux venus apporter du soutien psychologique aux citoyens à la suite du drame survenu dans la nuit du 31 octobre dans le Vieux-Québec.

Crédit photo : Le Soleil

Rayonnement social

Ça va bien aller

En mai 2020, les chauffeurs ont pris l'initiative de défilé devant cinq établissements de santé de la Ville de Québec pour soutenir les travailleurs, un geste de solidarité qui a été grandement apprécié.

Des récoltes fructueuses pour une bonne cause

En collaboration avec l'organisme Les Urbainculteurs, les bénévoles du RTC ont récolté plus de 154 livres de légumes dans la cour intérieure du centre Lebourgneuf. À cela, s'ajoutent 200 pots de miel provenant des ruches aménagées sur le toit du centre Métrobus grâce à la collaboration avec l'entreprise Alvéole. Ces denrées ont été remises aux personnes en situation d'itinérance qui fréquentent le refuge Lauberivière.

Centraide

Malgré la pandémie, la campagne interne annuelle de financement fût un succès. Cette année, c'est près de 34 000 \$ qui ont été remis à Centraide et les centaines d'organismes de la région qu'elle soutient.



Gouvernance

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration du RTC est composé de douze membres, dont sept sont des élus municipaux, deux sont des membres indépendants et trois sont choisis parmi les résidents de l'agglomération de Québec pour représenter la clientèle du transport régulier et adapté. Les membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil d'agglomération de Québec.

Le conseil d'administration exerce les fonctions et pouvoirs du RTC et détermine les grandes orientations. À ce titre, il adopte notamment le plan stratégique, le budget et le programme d'immobilisation, et il détermine les parcours ainsi que les tarifs. Les membres du conseil d'administration participent à des séances de formation professionnelle et à des séances de planification avec la direction.

Nombre d'assemblées

Ordinaires : 10

Extraordinaires : 5

Résolutions : 97

Rémy Normand

Président

Conseiller municipal du district du Plateau
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Anne Corriveau

Vice-présidente

Conseillère municipale du district de La Pointe-de-Sainte-Foy
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge

Geneviève Hamelin

Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
Arrondissement de La Cité–Limoilou

Sylvain Légaré

Conseiller municipal du district de Val-Bélair
Arrondissement de la Haute-Saint-Charles

Dominique Tanguay

Conseillère municipale du district Les Saules
Arrondissement Les Rivières

Patrick Voyer

Conseiller municipal du district des Monts
Arrondissement de Charlesbourg

André Laliberté

Conseiller municipal du district Notre-Dame
L'Ancienne-Lorette

Liguori Hinse

Membre indépendant

France Bilodeau

Membre indépendante

Yvan Bourdeau

Membre indépendant issu de la clientèle

David Beauchesne

Membre indépendant issu de la clientèle

Annie Sanfaçon

Membre indépendante issue de la clientèle

Gouvernance

Les comités techniques du C. A.

Le conseil d'administration s'est doté de comités techniques, chacun ayant des responsabilités spécifiques reliées à divers champs d'activités. Ces comités sont composés de membres du conseil d'administration et de membres externes, le cas échéant. Par ces comités, le conseil d'administration exerce les pouvoirs qui lui sont conférés, mais assure également une vigie sur les diverses activités de l'organisation.

Comité d'audit

Ce comité a pour mandat d'encadrer les fonctions d'audit interne et externe du RTC et d'assurer le suivi des recommandations émanant de ces fonctions. Il étudie les moyens et les solutions à privilégier pour assurer au conseil une conduite efficace des affaires opérationnelles et administratives du RTC.

Membres : Patrick Voyer, David Beauchesne, Liguori Hinse, Sylvain Légaré, Dominique Tanguay

Séances en 2020 : 4

Comité gouvernance

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière d'éthique et de gouvernance et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Membres : Rémy Normand, Anne Corriveau, Sylvain Légaré, André Laliberté

Séances en 2020 : 1

Comité patrimoine, financement et risques

Le comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion du patrimoine d'entreprise, de réalisation des projets majeurs, de gestion financière et de gestion des risques, et ce, afin de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Membres : Patrick Voyer, France Bilodeau, Anne Corriveau, Geneviève Hamelin, Liguori Hinse

Séances en 2020 : 8

Gouvernance

Comité ressources humaines

Ce comité a pour mandat d'étudier les besoins, les moyens et les solutions à privilégier en matière de gestion des ressources humaines du RTC et de formuler au conseil d'administration les recommandations appropriées.

Membres : France Bilodeau, Yvan Bourdeau, André Laliberté, Annie Sanfaçon

Séances en 2020 : 3

Comité approche client

Le comité a pour mandat de valider les orientations du RTC concernant l'expérience client lors de l'utilisation de ses produits et services. Il s'assure que les projets et/ou dossiers qui lui sont présentés répondent aux objectifs établis.

Membres : Annie Sanfaçon, David Beauchesne, Yvan Bourdeau, Geneviève Hamelin, Dominique Tanguay

Séances en 2020 : 8

Milieu associatif

Sous-comité partenaires

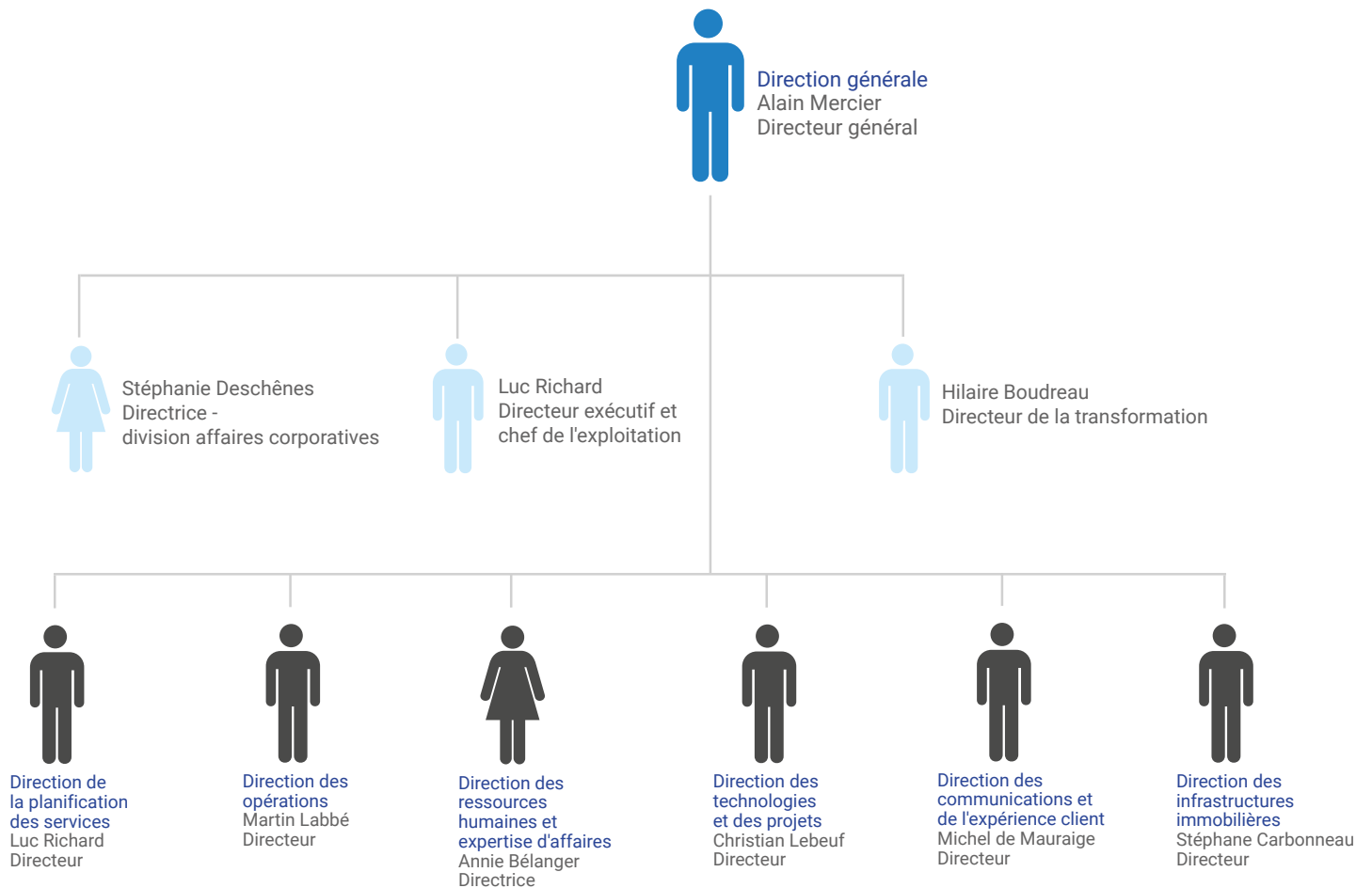
Le sous-comité partenaires – milieu associatif réunit des représentants d'organisations concernées par l'expérience des clients des services de transport en commun régulier et adapté. Ses membres ont pour mandat d'entretenir un lien avec le RTC, de participer à la planification d'activités visant l'amélioration des services de transport en commun régulier et adapté ainsi que de contribuer à la réalisation de certains projets en participant à des groupes de travail.

Membres : Le Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03), l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), l'Association des personnes utilisatrices de services de santé mentale (APUR), La fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ).

Séances en 2020 : 4

Gouvernance

Le comité de direction du RTC



Face à l'importance du plan stratégique et l'évolution de la mission du RTC, le comité de direction s'est également doté de 4 comités pour maintenir une veille particulière sur l'organisation, soit : réseau structurant de transport en commun, transformation de l'organisation, exploitation (qualité de la livraison du service) et investissements (qualité de la livraison du service).

Portrait du RTC

Mission

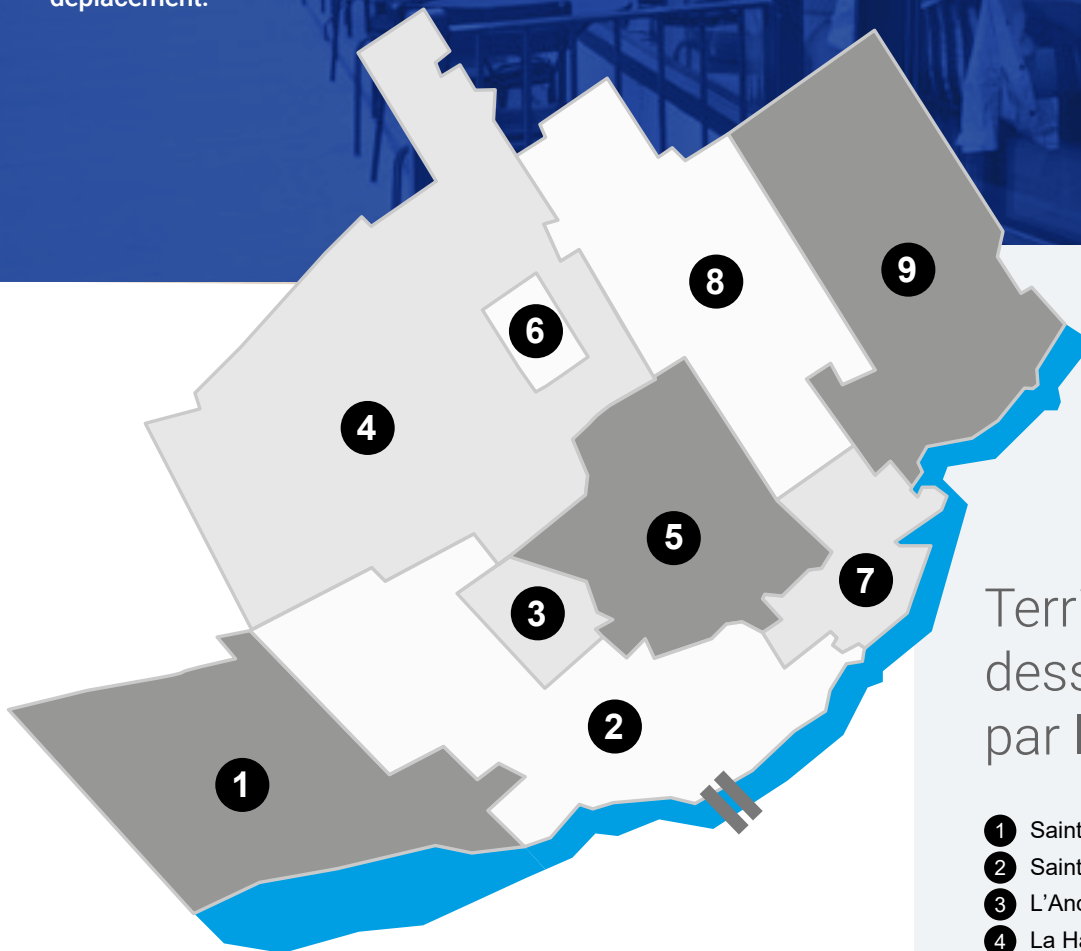
Le RTC assure la mobilité des personnes sur son territoire, en offrant du transport collectif et en favorisant l'intégration de différentes solutions de déplacement.

Vision

Être leader en mobilité en offrant des solutions modernes, efficaces, variées et intégrées.

Valeurs

Collaboration
Respect
Ouverture
Innovation
Excellence



Territoire desservi par le RTC

- 1 Saint-Augustin-de-Desmaures
- 2 Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
- 3 L'Ancienne-Lorette
- 4 La Haute-Saint-Charles
- 5 Les Rivières
- 6 Wendake
- 7 La Cité – Limoilou
- 8 Charlesbourg
- 9 Beauport

Le RTC assure le transport en commun dans l'agglomération de Québec, laquelle compte environ 580 590 personnes*. En symbiose avec la mission du RTC, le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) met à la disposition de sa clientèle des minibus, des taxis adaptés et des voitures taxis.

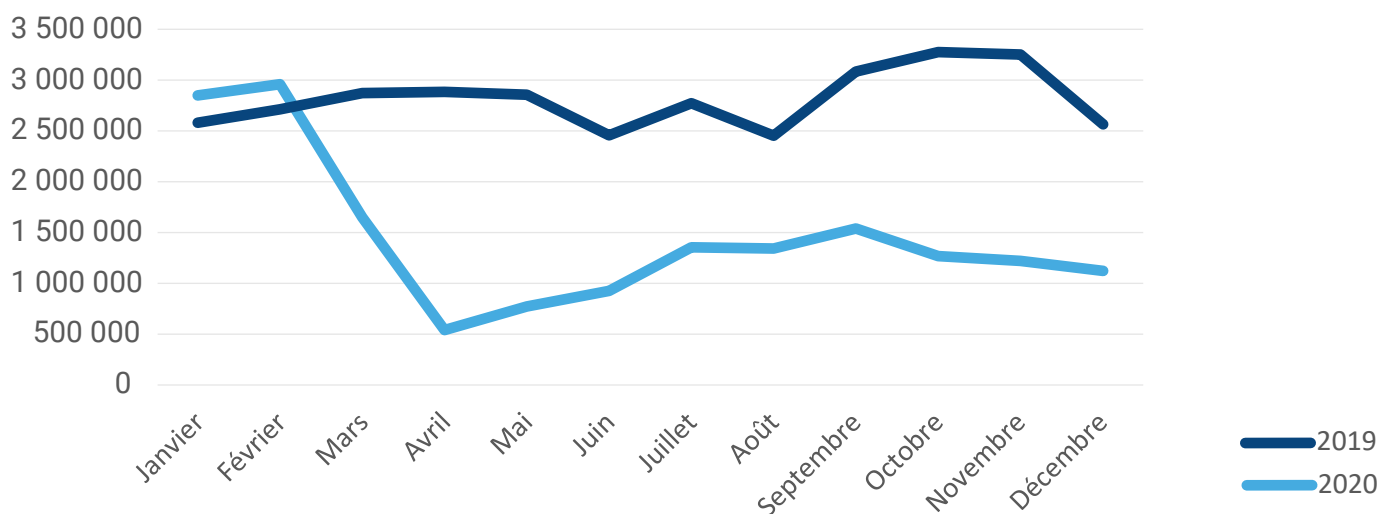
* Selon l'Institut de la statistique du Québec, 2017

Portrait du RTC

Achalandage

Les données présentées ci-dessous démontrent la dure réalité des impacts de la pandémie de la COVID-19 sur le RTC.

Achalandage basé sur les déplacements



Total des déplacements

2019

33 790 655

2020

17 572 695

Portrait du RTC

Le RTC en chiffres



Parc autobus

556

autobus

281 standards

85 articulés

103 standards hybrides

23 articulés hybrides

64 midibus hybrides

67,1 %

des véhicules accessibles*



Infrastructures

4 419 arrêts

340 arrêts accessibles*

1 034 abribus

21 stations tempérées

23 Parc-O-Bus

6 terminus

1 terminus événementiel
(Expocité)



Le réseau

25 873 135 km
parcourus en 2020

155 parcours, dont 7 sont
accessibles*, soit les parcours 11-
800-801-802-803-804-807

874 km de réseau

65,5 km de voies réservées

4 201 départs par jour

1 256 381

voyages réalisés



Ressources humaines

1 750 employés, dont 1666
postes réguliers

994 personnel chauffeur

406 personnel
administratif et
de soutien

350 personnel entretien

1 330 hommes

420 femmes

46,7 moyenne d'âge

11,65 moyenne
d'années de service

50 départs à la retraite
en 2020

Portrait du RTC

Outils d'information



20 027
abonnés



6 701
abonnés



4 775
abonnés



802
abonnés



1 965 937
visites (site Web)



Application mobile
Nomade temps réel
8 023 652
visites totales



189 084
horaires par SMS
(générés par les
usagers)



85
bornes d'information
Nomade temps réel



55
écrans d'information
en abribus

41 statiques
14 tactiles



4 419
panneaux d'arrêt



1 350
affiches trajet horaire



Centre contact client



95 597
appels reçus



94,2 %
de taux de réponse



7 163
visites
Centre d'information du
884, rue Saint-Joachim

25 638

visites
Centre d'information du
720, rue des Rocailles

Portrait du RTC

Clientèle

L'abonne BUS

5 956

abonnés

3 850

L'abonne BUS Travailleur

2 106

L'abonne BUS Perso



37 %

des détenteurs d'un Laissez-passer mensuel Général sont inscrits à L'abonne BUS

125

entreprises partenaires de L'abonne BUS Travailleur

Titres de transport vendus



199 695

Laissez-passer mensuels Général

516 335

mensuels

73 469

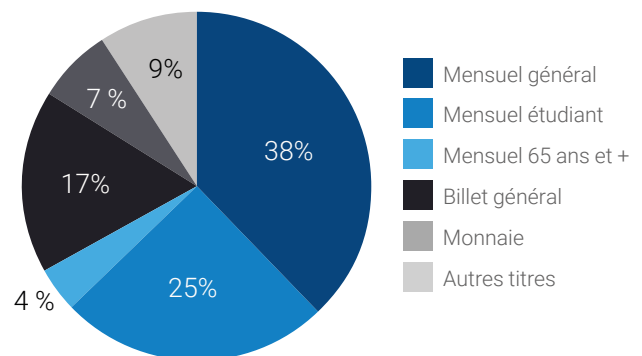
glissants*

3 136 725

billets unitaires

* les titres glissants n'ont pas de date de début d'utilisation fixe. Ex. : titre 5 jours consécutifs

Répartition des revenus par titre de transport



Portrait du RTC

Notre engagement qualité



90 %

de clients satisfaits

Résultat global du sondage qualité 2020

Tableau de répartition - interventions de la clientèle par catégorie

	2020	
Plaintes (fondées et non-fondées)	3 959	805 plaintes reçues en 2020 concernaient la COVID-19 et les nouvelles mesures obligatoires émises par le gouvernement du Québec, soit 20 % des plaintes totales.
Demandes d'information	603	
Félicitations	246	
Commentaires généraux	7	
Total	4 815	

Portrait du RTC

Développement durable

Comme le souligne le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, la mobilité est un élément significatif de la qualité de vie des citoyens. En tant qu'acteur clé de la mobilité à Québec, le RTC a la capacité et la volonté de participer à l'essor de la région et d'être un acteur significatif de son développement durable. Le RTC est donc fier d'affirmer son engagement envers le développement durable et de mettre en œuvre au quotidien des actions concrètes et cohérentes permettant de limiter son empreinte écologique.

Récupération totale de

23

tonnes de papier de bureau

100

mètres cubes de boîtes de carton compressé

86 213

litres d'huile usée

1 092

tonnes de ferraille

203 000

kilogrammes de boues contaminées

9,38 %

de pièces reconditionnées VS consommation totale de pièces

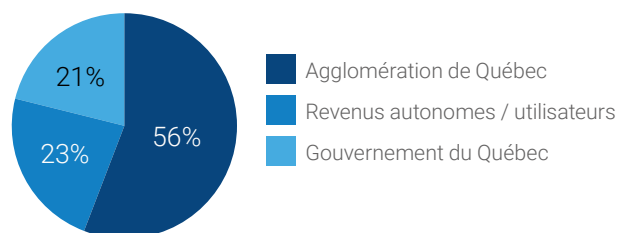
Portrait du RTC

Portrait financier

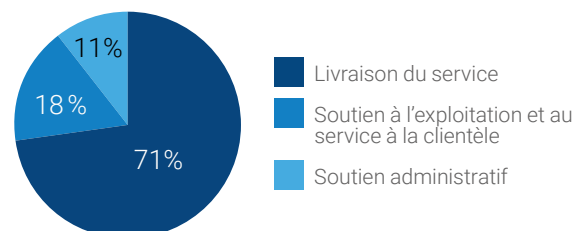
Basé sur les revenus et dépenses de fonctionnement à des fins fiscales non consolidés

Revenus : **220,5 M\$**Dépenses : **219,3 M\$**Excédent de fonctionnement : **1,2 M\$**

Répartition des revenus



Répartition des dépenses par activité



Portrait du STAC

Service de transport adapté de la Capitale (STAC)

377 929

déplacements

3 033 533

kilomètres

Minibus : **1 030 454 km (34 %)**

Taxi : **1 446 009 km (48 %)**

Taxi adapté : **557 070 km (18 %)**

Déplacements par type de véhicule



Minibus : **118 575**



Taxi : **208 317**



Taxi adapté : **51 037**

Déplacements par type de mobilité



Fauteuil roulant : **74 489**



Ambulatoire : **287 898**



Accompagnateur : **15 542**

Portrait du STAC

Profil de la clientèle

9 220

clients admis

1 273

nouveaux clients admis en 2020

Âge moyen :

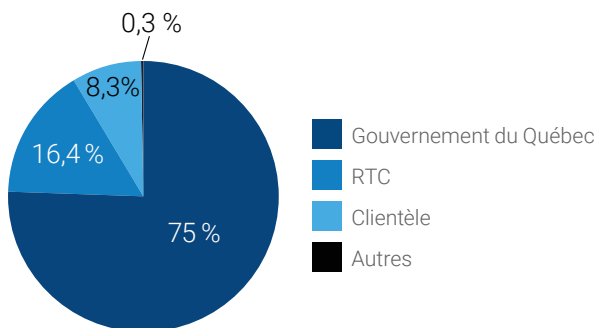
0-20 ans : **2,73 %**

21-64 ans : **60,16 %**

65-79 ans : **23,74 %**

80 ans et plus : **13,37 %**

Répartition des revenus



Ressources humaines

41

employés

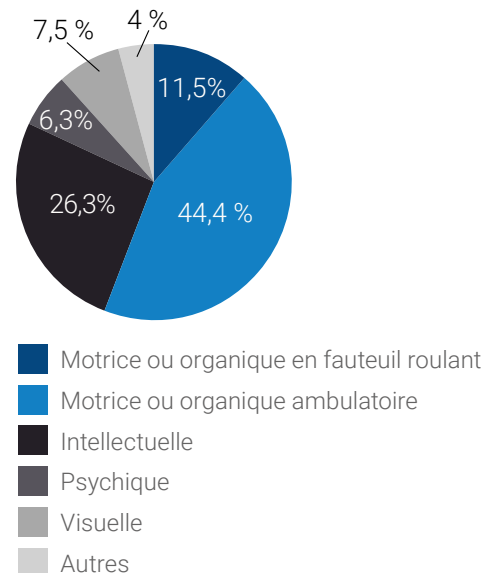
8 personnel chauffeur

6 personnel cadre, professionnel et de soutien

15 préposés au centre de réservation et agents

12 contrôleurs

Répartition par type de limitation fonctionnelle



Mot de la trésorière

En vertu des articles 136 et 138 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (L. R. Q. chapitre S-30.01), la trésorière a dressé et attesté la véracité des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 et les a déposés lors de l'assemblée du conseil d'administration du 10 mars 2021.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'est assuré que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, composé de membres du conseil d'administration, a examiné les états financiers consolidés dressés par la trésorière et en a recommandé le dépôt au conseil d'administration qui en a pris acte.

Les états financiers consolidés ont été audités conjointement par le vérificateur général de la Ville de Québec et par l'auditeur indépendant Mallette S.E.N.C.R. L. Le vérificateur général et l'auditeur indépendant ont eu librement et pleinement accès au comité d'audit afin de discuter de leur audit et des questions connexes.



Josée Bélanger, CPA, CA

Trésorière et chef de la comptabilité et gestion des revenus

Annexe

États financiers
consolidés

—



Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2020

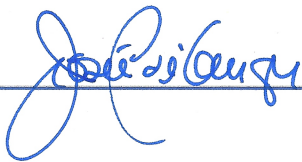
Réseau de transport de la Capitale | T0088 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Josée Bélanger, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Réseau de transport de la Capitale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

Signature



Date 1 mars 2021

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	28
Situation financière par organismes	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	42
Analyse des charges consolidées	52

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du
Réseau de transport de la Capitale,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du **RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE** (Société), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Société inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de son exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1
Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 1er mars 2021

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA

Michel Samson, FCPA auditeur, FCA
Vérificateur général de la Ville de Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n ° A102687

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Budget	Réalizations	
		2020	2020	2019
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	124 381 300	124 381 300	119 785 590
Transferts	4	120 152 830	174 168 779	115 329 129
Services rendus	5	87 341 090	50 669 874	85 185 196
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	222 700	178 531	248 989
Autres revenus	10	1 007 652	489 885	(481 756)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	333 105 572	349 888 369	320 067 148
Charges				
Administration générale	14	32 572 197	28 266 693	28 065 354
Sécurité publique	15			
Transport	16	236 974 557	224 664 039	222 128 655
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	4 873 180	4 402 505	4 617 925
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	274 419 934	257 333 237	254 811 934
Excédent (déficit) de l'exercice	25	58 685 638	92 555 132	65 255 214
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		326 786 397	270 749 683
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			(9 218 500)
Solde redressé	28		326 786 397	261 531 183
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		419 341 529	326 786 397

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 068 614	
Débiteurs (note 5)	2	239 665 535	180 765 766
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	247 734 149	180 765 766
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		1 757 383
Emprunts temporaires (note 10)	10		8 570 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	57 139 635	45 848 434
Revenus reportés (note 12)	12	29 637 171	6 396 120
Dette à long terme (note 13)	13	165 663 754	141 903 873
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	45 720 800	44 505 100
Autres passifs (note 14)	15		
	16	298 161 360	248 980 910
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 15)	17	(50 427 211)	(68 215 144)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 16)	18	436 318 503	383 420 459
Propriétés destinées à la revente (note 17)	19		
Stocks de fournitures	20	5 956 343	5 831 276
Autres actifs non financiers (note 18)	21	27 493 894	5 749 806
	22	469 768 740	395 001 541
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	419 341 529	326 786 397

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Budget	Réalisations	
		2020	2020	2019
Excédent (déficit) de l'exercice	1	58 685 638	92 555 132	65 255 214
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (115 987 000)(86 104 963)(83 251 033)
Produit de cession	3		148 326	10 293 020
Amortissement	4	36 862 322	31 978 630	30 735 307
(Gain) perte sur cession	5		1 079 963	517 557
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(79 124 678)	(52 898 044)	(41 705 149)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(125 067)	(1 292 517)
Variation des autres actifs non financiers	11		(21 744 088)	3 574 133
	12		(21 869 155)	2 281 616
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	14			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	15	(20 439 040)	17 787 933	25 831 681
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	16		(68 215 144)	(84 828 325)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	17			(9 218 500)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	18			
Solde redressé	19		(68 215 144)	(94 046 825)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	20		(50 427 211)	(68 215 144)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	92 555 132	65 255 214
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement (note 16)	2	31 978 630	30 735 307
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession	3	1 079 963	517 557
▪ Amort. frais reportés dette lt	4	274 378	291 072
	5	125 888 103	96 799 150
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(58 899 769)	(36 174 566)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	11 591 968	(2 467 787)
Revenus reportés	9	23 241 051	(9 981 873)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	1 215 700	4 424 600
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(125 067)	(1 292 517)
Autres actifs non financiers	13	(10 976 088)	3 574 133
	14	91 935 898	54 881 140
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(84 673 730)	(72 140 441)
Produit de cession	16	148 326	10 293 020
	17	(84 525 404)	(61 847 421)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	59 234 000	39 815 000
Remboursement de la dette à long terme	24	(47 846 000)	(37 585 000)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(8 570 000)	4 560 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(402 497)	(390 206)
Autres			
▪	27		
▪	28		
	29	2 415 503	6 399 794
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	9 825 997	(566 487)
Solde déjà établi	31	(1 757 383)	(1 190 896)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	(1 757 383)	(1 190 896)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	8 068 614	(1 757 383)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

1. Statut de l'organisme municipal

Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) est constitué et régi en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun. Il offre un service de transport en commun à une population d'environ 580 000 personnes sur une partie du territoire de l'agglomération de Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles ainsi que les notes et renseignements complémentaires, l'expression "Administration municipale" réfère au RTC, excluant les organismes qu'il contrôle.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés regroupent les comptes du RTC et des organismes qu'il contrôle, soit le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) et 9320-9179 Québec inc. (détenue en totalité). Les transactions interentités et les soldes réciproques sont éliminés.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont comptabilisés au cours de l'exercice où surviennent les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent la provision pour dévaluation des stocks, les durées de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement,

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

les débiteurs en lien avec le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, les transferts dont l'admissibilité n'a pas fait l'objet d'une vérification, l'établissement des débiteurs à affecter au remboursement de la dette à long terme, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles relatives à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et du découvert bancaire.

b) Actifs non financiers**Stocks de fournitures**

Les stocks de fournitures se composent des pièces de rechange mécaniques, des supports pour titres de transport et du diesel qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation et sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les durées suivantes:

	Méthode	Durée
Infrastructures:		
Mesures préférentielles	Linéaire	20 ans
Stationnements incitatifs	Linéaire	20 ans
Terminus et pôles d'échange	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Bâtiments:		
Bâtiments et améliorations aux bâtiments	Linéaire	20 et 40 ans
Abribus, abris de protection et stations tempérées	Linéaire	20 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Véhicules:		
Autobus à utilisation linéaire	Linéaire	16 ans
Autobus à utilisation non linéaire	Manuel*	16 ans
Autobus pour le transport adapté	Linéaire	5 ans
Autobus reconstruits	Linéaire	6 ans
Véhicules légers	Linéaire	5 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Véhicules lourds et autres véhicules	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau:		
Logiciels et équipements informatiques	Linéaire	5 et 10 ans
Ameublement	Linéaire	10 ans
Équipement de télécommunication	Linéaire	10 ans
Machinerie, outillage, équipement:		
Machinerie	Linéaire	15 ans
Outillage	Linéaire	5 ans
Équipement	Linéaire	10 et 20 ans

**Répartition annuelle en fonction de l'utilisation réelle des autobus selon leur durée de vie utile de 16 ans.*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du RTC de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers sont composés principalement des dépôts sur acquisition d'immobilisations, des dépôts sur actifs de transport et des frais payés d'avance. Les dépôts sur actifs de transport résultent de la réalisation du Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec. Les frais payés d'avance représentent des débours effectués durant l'exercice pour des services dont le RTC bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces actifs ne sont pas affectés au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

D) Passifs

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

E) Revenus

Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de transfert sont comptabilisés aux états financiers consolidés dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et lorsque les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsque les stipulations de

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans ce cas, un revenu reporté est comptabilisé puis amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

F) Avantages sociaux futurs

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs des régimes, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

La charge de l'exercice est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Dans l'application de ces méthodes, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (la Loi).

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont estimés en date du 31 décembre 2020 selon la valeur de marché redressée établie sur une période de cinq ans et sans reconnaître immédiatement une partie des gains et pertes actuariels de l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

L'amortissement commence dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification aux régimes est comptabilisé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à pourvoir.

En plus des prestations de retraite, les avantages sociaux futurs comprennent les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités et les rentes d'invalidité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à pourvoir représentent le montant des charges de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles le RTC a choisi de différer la constatation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales :

Avantages sociaux futurs :

- Régimes de retraite amortis de façon linéaire selon une DMERCA de 12 ans;
- Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages amortis de façon linéaire selon une DMERCA de 9 ans.

H) Instruments financiers

Le RTC utilise périodiquement des contrats de couverture sur le carburant afin de se prémunir des fluctuations de prix. Les gains et pertes qui leur sont liés sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont réalisés et sont présentés avec la charge relative à ces marchandises.

I) Autres éléments**Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par la Ville de Québec ou le RTC ou soumises à un contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2020	2019
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 8 068 614	742 377
Découvert bancaire	2 ()	(2 499 760)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3	
Autres éléments		
▪	4	
▪	5	
▪	6	
▪	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 8 068 614	(1 757 383)
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10 17 647 900	6 062 500

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note**5. Débiteurs**

		2020	2019
Taxes municipales	11		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	182 317 198	150 880 106
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	55 536 763	25 513 385
Organismes municipaux	15		
Autres			
▪ Autres	16	1 811 574	4 372 275
▪	17		
	18	239 665 535	180 765 766
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19	82 541 444	80 409 607
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22	82 541 444	80 409 607
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	34 915	11 000

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant entre 0,55% et 4,15% et les échéances s'échelonnent de 2021 à 2025.

6. Prêts

		2020	2019
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
▪	26		
▪	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2020	2019
Placements à titre d'investissement	30		
Autres placements	31		
	32		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

8. Avantages sociaux futurs

		2020	2019
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(12 360 800)	(13 115 400)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(33 360 000)	(31 389 700)
	37	(45 720 800)	(44 505 100)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	8 490 000	12 080 700
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	3 042 900	2 475 700
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42		
	43	11 532 900	14 556 400

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

		2020	2019
Propriétés destinées à la revente (note 17)	44		
Autres	45		
	46		

Note**10. Emprunts temporaires**

Le RTC dispose d'une marge de crédit auprès d'une institution financière pour un montant autorisé de 60 millions \$ portant intérêt au taux de base de l'institution bancaire diminué de 0,25%, renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2020, la marge de crédit est inutilisée (8 570 000\$ au 31 décembre 2019).

Le RTC conclut périodiquement des opérations d'échange sur commodité (contrats de swaps) pour couvrir des fluctuations de prix du carburant et dispose ainsi d'une ligne de trésorerie auprès d'institutions financières à la hauteur de 15 millions \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

11. Crédoiteurs et charges à payer

		2020	2019
Fournisseurs	47	17 795 599	17 114 376
Salaires et avantages sociaux	48	26 417 525	24 343 953
Dépôts et retenues de garantie	49		
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Autres			
▪ Ville de Québec	51	12 478 722	3 944 117
▪ Intérêts courus	52	447 789	445 988
▪	53		
▪	54		
▪	55		
	56	57 139 635	45 848 434

Note**12. Revenus reportés**

		2020	2019
Taxes perçues d'avance	57		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	58		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	59		
Fonds parcs et terrains de jeux	60		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	61		
Société québécoise d'assainissement des eaux	62		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	63		
Autres contributions des promoteurs	64		
Fonds de redevances réglementaires	65		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	66		
Autres			
▪ Titres de transport	67	718 357	1 567 581
▪ Transferts	68	28 830 737	4 598 373
▪ Autres	69	88 077	230 166
▪	70		
	71	29 637 171	6 396 120

Note

Les revenus reportés liés aux transferts sont en lien avec le PAUTC pour 24,7 millions \$ (0 \$ en 2019) et SOFIL pour 4,1 millions \$ (4,1 millions \$ en 2019). En 2019, un montant de 0,4 millions \$ était en lien avec le PAGTCP. Les modalités de ces programmes sont décrites à la note 26.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2020	2019
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,55	4,15	2021	2025	72	153 848 000	142 460 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					73		
Gains (pertes) de change reportés					74		
					75		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,94	1,94	2040	2040	76	12 500 000	
Organismes municipaux					77		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					78		
Autres					79		
					80	166 348 000	142 460 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					81	(684 246)	(556 127)
					82	165 663 754	141 903 873

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2020
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2021	83		39 293 000		625 000	39 918 000
2022	84		30 592 000		625 000	31 217 000
2023	85		25 182 000		625 000	25 807 000
2024	86		30 306 000		625 000	30 931 000
2025	87		28 475 000		625 000	29 100 000
2026 et plus	88				9 375 000	9 375 000
	89		153 848 000		12 500 000	166 348 000
Intérêts et frais accessoires	90			()	()	
	91		153 848 000		12 500 000	166 348 000

Note

Au cours de l'exercice, une augmentation de la dette à long terme de 12,5 millions \$ (2019 - 0 \$) a été comptabilisée en contrepartie des autres actifs non financiers.

14. Autres passifs

	2020	2019
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	92	
Assainissement des sites contaminés	93	
Autres		
▪	94	
▪	95	
▪	96	
▪	97	
	98	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note**15. Actifs financiers nets (dette nette)**

		2020	2019
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	99	(50 427 211)	(68 215 144)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	100 ()	(
Autres	101 ()	(
	102	(50 427 211)	(68 215 144)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

16. Immobilisations

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	103				
Eaux usées	104				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	105	63 018 485	7 621 876	325 584	70 314 777
Autres					
▪	106				
▪	107				
Réseau d'électricité	108				
Bâtiments	109	125 681 771	5 669 638		131 351 409
Améliorations locatives	110				
Véhicules	111	396 769 310	52 555 681	33 441 425	415 883 566
Ameublement et équipement de bureau	112	57 545 772	2 312 416	530 577	59 327 611
Machinerie, outillage et équipement divers	113	23 026 305	2 357 180	10 219	25 373 266
Terrains	114	41 461 792	11 855 291	21 315	53 295 768
Autres	115				
	116	707 503 435	82 372 082	34 329 120	755 546 397
Immobilisations en cours	117	34 674 801	3 732 881		38 407 682
	118	742 178 236	86 104 963	34 329 120	793 954 079
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	119				
Eaux usées	120				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	121	25 292 590	2 940 399		28 232 989
Autres					
▪	122				
▪	123				
Réseau d'électricité	124				
Bâtiments	125	45 880 565	3 348 994		49 229 559
Améliorations locatives	126				
Véhicules	127	236 391 598	19 487 928	32 931 405	222 948 121
Ameublement et équipement de bureau	128	38 544 569	4 915 297	159 207	43 300 659
Machinerie, outillage et équipement divers	129	12 648 455	1 286 012	10 219	13 924 248
Autres	130				
	131	358 757 777	31 978 630	33 100 831	357 635 576
VALEUR COMPTABLE NETTE	132	383 420 459			436 318 503
Biens loués en vertu de contrats de location- acquisition inclus dans les immobilisations					
Coût	133	38 663 228	444 656		39 107 884
Amortissement cumulé	134	(11 545 796)	(1 880 630)		(13 426 426)
Valeur comptable nette	135	27 117 432			25 681 458

Note

Un montant de 12 541 825 \$ (11 110 592 \$ en 2019) est inclus dans les créditeurs

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

et charges à payer relativement aux acquisitions d'immobilisations.

17. Propriétés destinées à la revente

	2020	2019
Immeubles de la réserve foncière	136	
Immeubles industriels municipaux	137	
Autres	138	
	139	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	140	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	141	

Note

18. Autres actifs non financiers

	2020	2019
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	142	2 151 675
▪	143	
▪	144	
Autres		
▪ Dépôt sur actifs de transport	145	10 768 000
▪ Dépôt sur immos et frais refin	146	3 264 059
	147	5 749 806

Note

Au cours de l'exercice, une augmentation du dépôt sur actifs de transport de 12,5 millions \$ a été comptabilisée en contrepartie de la dette à long terme. Une diminution de 1 732 000 \$ a également été comptabilisée en contrepartie des crédateurs et charges à payer.

19. Obligations contractuelles

a) Contrat d'acquisition d'autobus urbains

À la suite d'appels d'offres, le RTC s'est engagé à faire l'achat de 81 autobus hybrides diesel-électriques à plancher surbaissé, lesquels seront livrés en 2021. Les montants restants à verser pour ces acquisitions s'élèvent à 65,6 millions \$ et tous les versements sont prévus en 2021. Les dépenses admissibles feront l'objet de subventions à des taux variant entre 60 % et 90 % selon les programmes d'aide du ministère des Transports.

b) Baux à long terme

Le RTC s'est engagé à verser des sommes totalisant 832 000 \$ en vertu de baux immobiliers échéant de 2021 à 2024. Les versements s'échelonnent ainsi: 277 000 \$ en 2021, 272 000 \$ en 2022, 236 000 \$ en 2023 et 47 000 \$ en 2024.

c) Opérations d'échange sur commodité (swaps)

Le RTC a négocié des contrats d'approvisionnement en carburant auprès d'un fournisseur, lequel comporte une durée prédéterminée.

Afin de se prémunir des variations de prix, le RTC a négocié des opérations d'échange sur commodité (contrats de swaps) avec une institution financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Dans le cadre de ces ententes, le RTC a convenu d'échanger des liquidités avec l'institution financière en fonction de la variation d'un indice déterminé. Pour la durée restante de ces ententes, la couverture s'applique sur un total de 43,2 millions de litres de carburant et s'échelonne de janvier 2021 à décembre 2024.

d) Acquisition d'immeuble

Au cours de l'exercice, le RTC a signé une offre d'achat de 32,5 millions \$ plus les taxes applicables pour l'acquisition d'un immeuble dont le transfert de propriété est prévu en 2021.

e) Service de transport adapté de la Capitale

L'entité contrôlée par le RTC s'est engagée par bail jusqu'en septembre 2022 pour la location de locaux et l'obtention de services, le tout pour un solde de 532 000 \$. Les montants sont répartis ainsi : 301 000 \$ en 2021 et 231 000 \$ en 2022.

De plus, elle s'est engagée par contrat pour obtenir les services de minibus privés jusqu'en janvier 2024 pour un montant de 12 996 000 \$. Les montants sont répartis ainsi: 4 847 000 \$ en 2021, 4 939 000 \$ en 2022, 2 963 000 \$ en 2023 et 247 000 \$ en 2024. La dépense réelle peut être ajustée à la hausse en fonction de la variation du prix du carburant comparativement à un prix de référence.

20. Droits contractuels

Programmes de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention se rapportant à divers travaux et à l'acquisition de véhicules et d'équipements, le RTC, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont signé des protocoles d'entente et d'aide financière dans lesquels les gouvernements s'engagent à verser des sommes totalisant 13,5 millions \$. Les revenus de transfert estimés sont tous prévus pour l'exercice 2021.

Réseau structurant de transport en commun

Dans le cadre du Plan économique du Québec, le premier ministre du Québec et le maire de la Ville de Québec ont signé, le 16 mars 2018, une entente confirmant l'engagement du gouvernement du Québec pour le financement des dépenses admissibles du projet de Réseau structurant de transport en commun.

La contribution du gouvernement du Québec aux dépenses admissibles du projet s'établit à un montant pouvant atteindre 1 800 millions \$. L'engagement du gouvernement du Canada s'établit à 1 200 millions \$, selon l'évolution des dépenses admissibles du projet.

Au 31 décembre 2020, un montant de 634,4 millions \$ a été accordé par le gouvernement du Québec, notamment pour la réalisation des plans et devis et des travaux et activités préparatoires essentiels au projet de Réseau structurant de transport en commun. À la date des états financiers consolidés, des revenus de subvention cumulatifs de 82,4 millions \$ ont été constatés. Les droits contractuels recevables s'établissent à 552 millions \$.

Redevances publicitaires

Dans le cadre d'une entente intervenue avec un partenaire en publicité, le RTC recevra des redevances minimales de 20,8 millions \$ d'ici au 31 décembre 2025.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Ces redevances pourraient être plus élevées si les revenus publicitaires du partenaire dépassaient certains niveaux.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2020	2019
148			

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, le tribunal d'arbitrage a rendu une décision en lien avec l'interprétation d'une convention collective. À cet effet, le RTC a comptabilisé en 2019 un passif éventuel ainsi qu'une charge correspondante selon une évaluation basée sur des litiges similaires. Considérant que les discussions sont toujours en cours quant à l'évaluation du règlement en lien avec cette décision, le montant du passif n'est pas divulgué aux états financiers et ce dernier pourrait différer de l'estimation faite par la direction.

Service de transport adapté de la capitale

Au cours de l'exercice, l'organisme a offert une indemnité de fin d'emploi à certains employés. À la date des états financiers, l'organisme estime qu'il est probable qu'une partie des employés acceptera cette indemnité. Un passif éventuel a été comptabilisé en fonction des paramètres de l'indemnité qui a été offerte. Il existe cependant un risque que le passif soit supérieur au montant comptabilisé. Afin d'éviter des incidences négatives sur le dénouement de l'éventualité, l'ampleur du passif éventuel n'est pas divulguée.

22. Actifs éventuels

Partage de l'imputation du coût des lésions professionnelles

Dans le régime de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, la règle générale qui s'applique en matière d'imputation prévoit que le coût des prestations d'une lésion professionnelle est imputé à l'employeur du travailleur qui a subi la lésion. Certaines mesures d'exception à cette règle générale sont prévues à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP - L.R.Q., chap. A-3.001). Ainsi, sous respect de certaines conditions et de certains délais, un transfert ou un partage d'imputation peut être accordé. Lorsqu'un transfert ou un partage d'imputation est accordé, la totalité ou une partie du coût des prestations sera imputée à une autre entité que l'employeur.

En date du 31 décembre 2020, le RTC était dans l'attente du dénouement de

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

plusieurs demandes de transfert ou de partage d'imputation. Si des décisions favorables étaient rendues pour l'entièreté de ces demandes, une somme d'environ 4 millions \$ excluant les intérêts serait remboursée au RTC. Cependant, en appliquant à chaque demande des probabilités de décision favorable en fonction du degré d'avancement de la demande, le RTC estime pouvoir raisonnablement recouvrer 2,9 millions \$ en excluant les intérêts. Ce recouvrement n'a pas été comptabilisé.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées, ajustées conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'Administration municipale et du budget adopté par le principal organisme contrôlé, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'Administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

Les ajustements requis aux budgets adoptés afin de se conformer aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sont les suivants: les revenus d'investissement, la charge d'amortissement, les éléments de conciliation à des fins fiscales de fonctionnement et les autres revenus.

Le tableau suivant présente le sommaire des ajustements:

	Budgets adoptés			Budget au rapport financier
	Administration municipale	Organisme contrôlé et éliminations	Consolidé	Consolidé
Revenus	241 286 770 \$	11 864 250 \$	253 151 020 \$	333 105 572 \$
Charges	225 569 190 \$	11 647 800 \$	237 216 990 \$	274 419 934 \$
Excédent de l'exercice	15 717 580 \$	216 450 \$	15 934 030 \$	58 685 638 \$
Conciliation à des fins fiscales	(15 717 580 \$)	(216 450 \$)	(15 934 030 \$)	(58 685 638 \$)
Excédent de l'exercice à des fins fiscales	- \$	- \$	- \$	- \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

25. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**26. Transferts****Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)**

Le PADTC a pour objectif général de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au secteur du transport des personnes au Québec. À cette fin, il vise à accroître l'utilisation du transport collectif par l'amélioration de ces services par la promotion des modes de transport alternatifs à l'automobile auprès de la population québécoise en général et des travailleurs en particulier. Ce programme est divisé en trois volets. Le RTC bénéficie du Volet I - Aide financière au maintien, au développement et à l'optimisation des services de transport en commun dont les objectifs sont d'accroître l'offre de services de transport en commun en milieu urbain ou d'améliorer la performance de ces services.

Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes (PAUTC)

Le PAUTC vise à offrir aux organismes de transport collectif et aux organismes de transport adapté une aide financière exceptionnelle afin de pallier les pertes de revenus et les dépenses supplémentaires résultant de la pandémie de COVID-19.

Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC)

Le PAFFITC vise à devancer la réalisation de projets déjà prévus dans le secteur du transport collectif du gouvernement du Québec ou à permettre la réalisation à court terme d'un plus grand nombre de projets d'infrastructures en transport en commun. Plus spécifiquement, il a pour objet de soutenir les investissements visant la remise en état et l'amélioration des réseaux de transport en commun existants, et ceux visant la réalisation d'études en appui aux projets d'expansion de réseau dont la réalisation est planifiée à plus long terme. Les dépenses admissibles à ce programme sont subventionnées à un taux de 90 %.

Programme d'aide gouvernementale au transport collectif de personnes (PAGTCP)

En vertu du PAGTCP, le RTC est admissible à des subventions pour maintenir ses actifs, améliorer ses équipements et infrastructures ainsi que pour l'expansion de son réseau de transport en commun. Ce programme permet de subventionner les dépenses admissibles à des taux variant entre 50 % et 100 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL)

Le Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) a comme objectif de soutenir les autorités organisatrices de transport dans leurs projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transport en commun. Ce programme permet au RTC de subventionner le maintien, l'amélioration et le développement des équipements et des infrastructures de transport en commun à des taux variant entre 85 % et 95 % selon la nature de l'immobilisation.

Programme de subvention au transport adapté

En vertu de ce programme, le STAC est admissible à une subvention qui comprend une enveloppe de base ainsi qu'un montant alloué en fonction de la croissance des déplacements réalisés jusqu'à concurrence des fonds disponibles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

27. Opérations interentités

Au cours de l'exercice, le RTC a reçu une contribution d'un montant de 124,4 millions \$ (119,8 millions \$ en 2019) de l'agglomération de Québec, dont environ 93 % (94 % en 2019) est assumé par la Ville de Québec. Cette opération a été comptabilisée à la valeur d'échange.

Au 31 décembre 2020, des obligations et des engagements du RTC pour des montants de 83,8 millions \$ et de 99 millions \$ respectivement sont garantis par l'agglomération de Québec.

28. Pandémie du coronavirus (COVID-19)

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie occasionnée par l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19), qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 31 décembre 2020, la COVID-19 a eu des retombées négatives sur les résultats d'exploitation du RTC, notamment au niveau des revenus provenant des utilisateurs. Le RTC a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. Il a également obtenu des transferts provenant du ministère des Transports par le biais du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes qui est en vigueur jusqu'en 2022.

Le RTC continue de suivre l'évolution de la situation. La durée et les impacts de la pandémie ne pouvant être déterminés de manière fiable, il est difficile d'en estimer les incidences financières potentielles. Celles-ci seront comptabilisées au moment où elles deviendront connues et pourront faire l'objet d'une évaluation.

29. Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Réalisations 2019	Budget 2020	Réalizations 2020			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1						
Compensations tenant lieu de taxes	2						
Quotes-parts	3	119 785 590	124 381 300	124 381 300		124 381 300	
Transferts	4	33 182 880	31 662 180	55 294 444		66 174 771	
Services rendus	5	82 909 984	84 986 090	49 456 084		50 669 874	
Imposition de droits	6						
Amendes et pénalités	7						
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	280 176	222 700	186 986		178 531	
Autres revenus	10	(481 756)	988 452	489 885		489 885	
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	235 676 874	242 240 722	229 808 699		14 505 977	241 894 361
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	72 680 549	77 727 000	107 994 008		107 994 008	
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	72 680 549	77 727 000	107 994 008		107 994 008	
	21	308 357 423	319 967 722	337 802 707		14 505 977	349 888 369
Charges							
Administration générale	22	21 103 882	23 483 176	21 935 110	4 869 597	1 471 986	28 266 693
Sécurité publique	23						
Transport	24	186 886 942	197 553 456	187 096 409	26 887 721	13 064 976	224 664 039
Hygiène du milieu	25						
Santé et bien-être	26						
Aménagement, urbanisme et développement	27						
Loisirs et culture	28						
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	4 617 925	4 818 330	4 402 505		25 248	4 402 505
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	30 482 975	36 405 299	31 757 318	(31 757 318)		
	33	243 091 724	262 260 261	245 191 342		14 562 210	257 333 237
Excédent (déficit) de l'exercice	34	65 265 699	57 707 461	92 611 365		(56 233)	92 555 132

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		<u>Réalisations 2019</u>	<u>Budget 2020</u>	<u>Réalisations 2020</u>		
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
					<u>Total consolidé¹</u>	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	65 265 699	57 707 461	92 611 365	(56 233)	92 555 132
Moins : revenus d'investissement	2	(72 680 549)	(77 727 000)	(107 994 008)	()	(107 994 008)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(7 414 850)	(20 019 539)	(15 382 643)	(56 233)	(15 438 876)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	30 482 975	36 405 299	31 757 318	221 312	31 978 630
Produit de cession	5	10 293 020		148 326		148 326
(Gain) perte sur cession	6	517 557		1 079 963		1 079 963
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	41 293 552	36 405 299	32 985 607	221 312	33 206 919
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	243 200	161 600	161 600		
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	243 200	161 600	161 600		
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	390 206	1 581 700	290 054		290 054
Remboursement de la dette à long terme	17	(17 002 742)	(15 626 000)	(15 707 144)	(161 600)	(15 707 144)
	18	(16 612 536)	(14 044 300)	(15 417 090)	(161 600)	(15 417 090)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(9 800 709)	(745 260)	(718 000)	(4 089)	(722 089)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	(5 610 942)				
Excédent de fonctionnement affecté	21	167 240	261 270	377 658		377 658
Réserves financières et fonds réservés	22	(100 487)	(1 350 890)		610	610
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	3 057 927	(668 180)	(796 915)		(796 915)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(12 286 971)	(2 503 060)	(1 137 257)	(3 479)	(1 140 736)
	26	12 637 245	20 019 539	16 592 860	56 233	16 649 093
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	5 222 395		1 210 217		1 210 217

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Réalizations 2019		Réalizations 2020		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	72 680 549	107 994 008	107 994 008	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2 (4 140 610)(4 964 771)(42 490)(5 007 261)
Sécurité publique	3 () () () () (
Transport	4 (79 070 162)(81 097 702)() (81 097 702)
Hygiène du milieu	5 () () () () (
Santé et bien-être	6 () () () () (
Aménagement, urbanisme et développement	7 () () () () (
Loisirs et culture	8 () () () () (
Réseau d'électricité	9 () () () () (
	10 (83 210 772)(86 062 473)(42 490)(86 104 963)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11 () () () () (
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12 () () () () (
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	19 200 337	36 586 244	36 586 244	
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	9 800 709	718 000	4 089	722 089
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15				
Excédent de fonctionnement affecté	16				
Réserves financières et fonds réservés	17				
	18	9 800 709	718 000	4 089	722 089
	19	(54 209 726)	(48 758 229)	(38 401)	(48 796 630)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	18 470 823	59 235 779	(38 401)	59 197 378

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2019	2019	2020	2020
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1		3 791 658	4 276 956	8 068 614
Débiteurs (note 5)	2	180 245 071	242 521 832	619 083	239 665 535
Prêts (note 6)	3	247 300	85 700		
Placements de portefeuille (note 7)	4	100	100		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	180 492 471	246 399 290	4 896 039	247 734 149
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	2 499 760			
Emprunts temporaires (note 10)	10	8 570 000			
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	44 719 131	55 983 245	4 631 870	57 139 635
Revenus reportés (note 12)	12	6 396 120	29 461 564	175 607	29 637 171
Dette à long terme (note 13)	13	141 903 873	165 663 754	85 700	165 663 754
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	44 505 100	45 720 800		45 720 800
Autres passifs (note 14)	15				
	16	248 593 984	296 829 363	4 893 177	298 161 360
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 15)	17	(68 101 513)	(50 430 073)	2 862	(50 427 211)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 16)	18	383 001 331	436 078 197	240 306	436 318 503
Propriétés destinées à la revente (note 17)	19				
Stocks de fournitures	20	5 831 276	5 956 343		5 956 343
Autres actifs non financiers (note 18)	21	5 691 606	27 429 598	64 296	27 493 894
	22	394 524 213	469 464 138	304 602	469 768 740
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	5 222 395	1 509 247	28 846	1 538 093
Excédent de fonctionnement affecté	24	3 706 271	8 551 007		8 551 007
Réserves financières et fonds réservés	25	555 517			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	(3 274 197)	(2 316 125)	()	(2 316 125)
Financement des investissements en cours	27	(3 773 398)	58 248 249	124 012	58 372 361
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	323 986 112	353 041 687	154 606	353 196 193
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	326 422 700	419 034 065	307 464	419 341 529
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2020	Réalizations 2020	Réalizations 2020	Réalizations 2019
Rémunération	1	128 849 730	124 809 992	127 292 633	122 485 823
Charges sociales	2	35 038 210	29 675 008	30 408 399	32 339 492
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	3	1 547 160	1 498 222	1 498 222	1 499 590
Ententes de services					
Services de transport collectif	4				
Autres services	5				
Autres biens et services	6	47 165 632	41 957 951	53 040 853	55 674 289
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	7	1 639 825	1 257 882	1 257 882	1 322 969
D'autres organismes municipaux	8				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 349 685	1 834 515	1 834 515	1 745 570
D'autres tiers	10				
Autres frais de financement	11	828 820	1 310 108	1 310 108	1 549 386
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	12	6 581 900	2 382 302		
Transferts	13				
Autres	14		6 874 429	6 874 429	5 636 340
Autres organismes					
Transferts	15				
Autres	16	1 854 000	1 790 606	1 794 557	1 775 314
Amortissement des immobilisations	17	36 405 299	31 757 318	31 978 630	30 735 307
Autres					
▪	18		43 009	43 009	47 854
▪	19				
▪	20				
	21	262 260 261	245 191 342	257 333 237	254 811 934

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 538 093	5 222 395
Excédent de fonctionnement affecté	2	8 551 007	3 706 271
Réserves financières et fonds réservés	3		556 127
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 316 125)	(3 274 197)
Financement des investissements en cours	5	58 372 361	(3 582 039)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	353 196 193	324 157 840
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	419 341 529	326 786 397

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	1 509 247	5 222 395
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	28 846	
	11	1 538 093	5 222 395

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Autres	12	8 551 007	3 706 271
▪	13		
▪	14		
▪	15		
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	8 551 007	3 706 271
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	22		
▪	23		
▪	24		
	25		
	26	8 551 007	3 706 271

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	27	
▪	28	
▪	29	
▪	30	
▪	31	
	32	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37	
Organismes contrôlés et partenariats	38	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	
Organismes contrôlés et partenariats	40	
Montant non réservé		
Administration municipale	41	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
Autres		
▪ Frais d'émission financés lt	45	556 127
▪	46	
	47	556 127
	48	556 127

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()(
Autres	52 (2 583 767)(3 229 708
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 (22 244)(44 489
	54 (2 606 011)(3 274 197
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()(
Assainissement des sites contaminés	56 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()(
Autres		
▪	58 ()(
▪	59 ()(
	60 (2 606 011)(3 274 197
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()(
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()(
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()(
Utilisation du fonds de roulement	64 ()(
Mesure relative aux frais reportés	65 ()(
Autres		
▪	66 ()(
▪	67 ()(
	68 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	70 (684 246)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()(
Autres		
▪	72 ()(
▪	73 ()(
	74 (684 246)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	684 246
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
▪ Autres débiteurs	79	289 886
	80	974 132
	81 (2 316 125)(3 274 197

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82	96 240 308	36 234 777
Investissements à financer	83 (37 867 947)(39 816 816)
	84	58 372 361	(3 582 039)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	436 318 503	383 420 459
Propriétés destinées à la revente	86		
Prêts	87		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	436 318 503	383 420 459
Ajustements aux éléments d'actif	91		3 084 896
	92	436 318 503	386 505 355
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93 (165 663 754)(141 903 873)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (684 246)(556 127)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	82 541 444	80 409 607
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96	684 246	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97		
	98 (83 122 310)(62 050 393)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 ()	297 122)
	100 (83 122 310)(62 347 515)
	101	353 196 193	324 157 840

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le RTC offre à ses employés un régime de retraite enregistré auprès de l'organisme Retraite Québec. Les dispositions du régime capitalisé prévoient que le versement des prestations est égal à 1,9 % du salaire de l'année indexé annuellement. À compter du 1er janvier 2022, ce pourcentage passera à 2,0 %.

L'évaluation actuarielle du régime capitalisé en date du 31 décembre 2017 établissait:

Pour le service accumulé avant le 1er janvier 2014 (volet antérieur):

- Un excédent actuariel sur le compte général de 23,5 millions \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 105,1% sur le compte général et de 116,0% sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 458 millions \$.

Pour le service accumulé à compter du 1er janvier 2014 (volet courant):

- Un déficit actuariel sur le compte général de 0,3 millions \$;
- Un ratio de capitalisation moyen de 99,5% sur le compte général et de 102,9% sur l'actif total;
- Une valeur des obligations constituées de 56,8 millions \$.

La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 31 décembre 2020 et sera disponible au cours de l'exercice financier 2021.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2020. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car une telle information pourrait avoir des incidences négatives sur le dénouement de l'éventualité.

	2020	2019
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (13 115 400)	(10 080 100)
Charge de l'exercice	4 (8 490 000)	(12 080 700)
Cotisations versées par l'employeur	5 9 244 600	9 045 400
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (12 360 800)	(13 115 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 653 996 700	615 816 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (652 663 900)	(604 329 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 1 332 800	11 487 200
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (13 693 600)	(24 602 600)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (12 360 800)	(13 115 400)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (12 360 800)	(13 115 400)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (1 437 300)	(1 126 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (1 437 300)	(1 126 600)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 18 864 900	18 075 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19 10 331 200	
	20 29 196 100	18 075 200
Cotisations salariales des employés	21 (9 232 200)	(9 162 900)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23 19 963 900	8 912 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (1 036 700)	3 135 300
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25 (10 331 200)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29	
▪	30	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 8 596 000	12 047 600
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 35 873 300	34 174 800
Rendement espéré des actifs	33 (35 979 300)	(34 141 700)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 (106 000)	33 100
Charge de l'exercice	35 8 490 000	12 080 700

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	48 478 200	40 532 200
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(35 979 300)	(34 141 700)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	12 498 900	6 390 500
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(12 040 000)	5 929 000
Prestations versées au cours de l'exercice	40	28 775 100	28 868 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	683 249 900	633 818 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	1 437 300	1 126 600
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	80 914 800	52 239 800
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	6,10 %	6,10 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	6,10 %	6,10 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	2

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite non capitalisés comprennent le régime d'assurances collectives à la retraite, les allocations de retraite et le régime d'incapacité professionnelle.

	2020	2019
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (31 389 700)	(30 000 400)
Charge de l'exercice	56 (3 042 900)	(2 475 700)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 1 072 600	1 086 400
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (33 360 000)	(31 389 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (40 972 000)	(33 418 300)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (40 972 000)	(33 418 300)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 7 612 000	2 028 600
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (33 360 000)	(31 389 700)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (33 360 000)	(31 389 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (40 972 000)	(33 418 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (40 972 000)	(33 418 300)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 1 662 200	1 265 900
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71 (118 200)	
	72 1 544 000	1 265 900
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75 1 544 000	1 265 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 554 500	199 300
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77 118 200	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81	
▪	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83 2 216 700	1 465 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84 826 200	1 010 500
Rendement espéré des actifs	85 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86 826 200	1 010 500
Charge de l'exercice	87 3 042 900	2 475 700
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91 (6 256 000)	(4 057 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	92 1 072 600	1 086 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96 11	11
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97 1,20 %	2,40 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 7,00 %	7,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102 4,00 %	4,00 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103 2031	2031
Autres hypothèses économiques		
▪	104	
▪	105	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106		
Description des régimes et autres renseignements			
		2020	2019
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Autres régimes	110		
	111		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	112		
Description des régimes et autres renseignements			
		2020	2019
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	113		
Régime de retraite simplifié	114		
REER	115		
Autres régimes	116		
	117		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2020	2019
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	118		
Description du régime			
		2020	2019
Cotisations des élus au RREM	119		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	120		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	121		
	122		

Note



720, rue des Rocailles, Québec (Québec) G2J 1A5
Administration : 418 627.2351
Service à la clientèle : 418 627.2511

